



**Par Michel Godet**

Membre du Conseil d'analyse économique, coauteur avec Évelyne Sullerot du rapport au premier ministre sur *La Famille: affaire privée et publique* (2007, Documentation française, 12 €), l'économiste Michel Godet explique pourquoi il faut faire plus et mieux pour les familles nombreuses si l'on veut assurer les solidarités intergénérationnelles.

# Halte à la paupérisation des familles avec enfants !

**E**n s'attaquant à la carte « famille nombreuse », le gouvernement vient de faire un nouveau faux pas. Il a dû reculer comme il l'a déjà fait il y a quelques semaines avec les propositions scandaleuses du rapport Attali visant à supprimer le caractère universel des allocations familiales. Les malthusiens de gauche, dont la droite s'inspire plus que jamais, n'ont pas compris qu'il faut tout faire pour éviter la paupérisation des familles avec enfants (on perd 10 % de niveau de vie avec l'arrivée de chaque enfant), et les aides (allocations, réductions d'impôt) ne compensent que partiellement le coût de l'enfant. C'est ainsi qu'une femme sur deux voudrait un enfant de plus mais y renonce pour des raisons économiques. Pourtant il faudrait encourager les familles à avoir les enfants qu'elles désirent si l'on veut assurer les solidarités intergénérationnelles : d'après le théorème de Sauvy, ce sont les enfants d'aujourd'hui qui paieront les retraites et la protection sociale de demain.

L'Europe va de toute façon

manquer de bras et de cerveaux, il faudra faire venir des millions d'actifs et aussi mieux intégrer leurs enfants dans notre société en assurant la mixité et le brassage social avec un maximum d'enfants de langue maternelle française dans les écoles. La politique familiale volontariste et la politique généreuse d'ouverture des frontières avec une immigration choisie en fonction des besoins du marché du travail vont de pair.

La somme de 70 millions d'euros que voulait économiser le gouvernement en supprimant la carte « famille nombreuse » est une goutte d'eau par rapport aux 80 milliards consacrés à la politique familiale. Cette dernière est enviée par nos voisins et il serait malvenu de l'écorner au moment où nous allons assurer la présidence de l'Europe, car la France ne brille guère par ses domaines d'exemplarité.

Alors que faire de plus et de mieux ? D'abord faire plus et mieux pour les familles nombreuses, qui sont d'ailleurs de moins en moins nombreuses : on compte

1,7 million de familles nombreuses (trois enfants et plus) dont 350 000 familles très nombreuses (quatre enfants et plus) et 200 000 familles monoparentales issues le plus souvent de couples séparés.

« Il faut faire plus et mieux pour les familles nombreuses, dont nous avons besoin pour compenser le fait que 10 % des femmes n'ont pas d'enfant et 20 % n'en ont qu'un »

Leur niveau de vie est de 30 % à 40 % inférieur à celui des couples actifs sans enfant à charge. Il serait justifié et urgent de leur attribuer une allocation spéciale de vie chère pour compenser la hausse



## Par Michel Godet

Membre du Conseil d'analyse économique, coauteur avec Évelyne Sullerot du rapport au premier ministre sur *La Famille: affaire privée et publique* (2007, Documentation française, 12 €), l'économiste Michel Godet explique pourquoi il faut faire plus et mieux pour les familles nombreuses si l'on veut assurer les solidarités intergénérationnelles.

récente des produits alimentaires. Ces familles sont souvent d'origines modestes (40 % des familles très nombreuses sont de référence ouvrière, et un tiers d'origine immigrée). On ferait ainsi d'une pierre plusieurs coups : la politique familiale profite d'abord aux plus démunis et à l'intégration des enfants d'immigrés. Allons plus loin en accordant une allocation universelle dès le premier enfant, car si les employés renoncent souvent au deuxième (ils n'ont en moyenne qu'un enfant) ce n'est pas par hasard. Le coût supplémentaire pour la collectivité pourrait être compensé en rendant impossibles les allocations familiales.

L'idéal du point de vue des retraites, c'est de ne pas avoir d'enfants et de cotiser au maximum pour des retraites qui seront payées par les enfants des autres. Il faudrait donc corriger d'autres injustices : la femme d'ouvrier qui a eu quatre enfants et a cessé de travailler pour les élever verra ses droits à la retraite largement amputés par une carrière écourtée. L'idéologie dominante considère que c'est un vrai métier que d'être payé pour s'occuper d'enfants à condition que ce ne soient pas les siens !

Sans oublier que la même femme d'ouvrier touchera une faible pension de réversion puisque son mari a une espérance de vie de 9 ans inférieure à celle d'un cadre ou d'un employé de la fonction publique. Pour corriger cette injustice, nous proposons de compter pour la retraite les années des femmes et des hommes actifs au foyer (à partir de trois enfants) qui ont l'avantage d'éviter les orphelins de 16 heures (ces enfants qui se retrouvent seuls dans la rue ou devant la télé après l'école) sans oublier l'économie de places de crèches. D'après la Cnaf, le coût de ces dernières est exorbitant pour la collectivité (1 200 euros par mois et enfant), même si les parents ne paient que 400 euros en moyenne; sans oublier que, lorsque les enfants sont malades, il faut rester à la maison car les crèches ne les acceptent pas et c'est forcément plus fréquent dans les familles nombreuses que dans les autres.

On l'a compris les familles avec enfants font faire d'énormes économies à la collectivité dans l'éducation (ce

que les économistes appellent l'investissement en capital humain). Elles perçoivent en moyenne 3 000 à 5 000 euros par an pour compenser partiellement le coût de l'enfant. Cette aide insuffisante doit être comparée au coût de la non-famille, c'est-à-dire ce que la société débourse lorsque les parents sont défailants : 15 000 euros par an pour la bouche de plus à nourrir dans une famille d'accueil, 30 000 euros lorsqu'il s'agit d'une structure sociale et 180 000 euros par an pour les enfants placés dans des centres éducatifs fermés !

Alfred Sauvy n'est plus là pour rappeler ces évidences. Il faut faire plus pour les familles nombreuses, dont nous avons besoin pour compenser le fait que 10 % des femmes n'ont pas d'enfant et 20 % n'en ont qu'un. La famille n'est pas seulement une affaire privée mais aussi d'intérêt public. Il reste un dernier message à l'adresse du président Nicolas Sarkozy qui a été élu pour redresser le pays : qu'il veuille à ne pas augmenter la CSG dans le futur sans l'avoir au préalable familialisée en tenant compte de la capacité contributive des ménages à payer l'impôt, comme nous y invite le préambule de la Constitution. La CSG représente aujourd'hui 130 % de l'impôt sur le revenu, elle ne tient pas compte du quotient familial, et les familles avec enfants y contribuent deux fois plus qu'à l'impôt sur le revenu (ce qui est une charge encore plus lourde pour les familles non imposables).

Formulons un vœu, que la nouvelle secrétaire d'État à la Famille se procure à la Documentation française le rapport rédigé avec Évelyne Sullerot, dans le cadre du Conseil d'analyse économique, à la demande de Jean-Pierre Raffarin; son successeur, Dominique de Villepin, n'avait pas jugé utile qu'il lui soit présenté et son ministre de la Famille de l'époque, Philippe Bas, n'avait pas daigné nous recevoir. Les temps ont changé, ce rapport est maintenant disponible en livre de poche, et nous sommes toujours prêts à le présenter afin d'aider le gouvernement à relancer la politique familiale dans le chemin tracé par le gouvernement du Front populaire et repris par le général de Gaulle. Alfred Sauvy n'est plus, mais il a laissé bien accroché dans les mémoires son vieux fusil prêt à servir.